

[francebleu.fr](https://www.francebleu.fr)

# Mort de Stéphane Vitel à Lisieux dans le Calvados : sa famille s'inquiète de nombreuses zones d'ombres dans l'enquête

Cyrille Ardaud

5-7 minutes

---

Publié le samedi 8 novembre 2025 à 18:42

La famille de Stéphane Vitel, ce principal retrouvé mort dans son collège de Lisieux (Calvados) le 11 août 2023 appelle à relancer l'enquête. Selon eux, le dossier de l'instruction présente plusieurs manquements et incohérence.

Que s'est-il vraiment passé ce matin du 11 août 2023, un peu avant 7 heures, à Lisieux dans le Calvados ? C'est la question que se pose toujours, plus de deux ans après, **la famille de Stéphane Vitel, principal du collège Pierre Simon Delaplace**, [retrouvé mort dans le hall administratif de son établissement](#) après le déclenchement de l'alarme anti-intrusion. Un temps, la piste de l'agression avait été privilégiée, mais l'expertise médicale avait ensuite conclu à [une pathologie cardio-vasculaire que la victime ignorait](#).

Dans ce dossier, il n'y a eu à ce jour aucun procès : [l'instruction est toujours en cours](#). **Une nouvelle juge d'instruction vient d'ailleurs d'être nommée** après plusieurs juges intérimaires. Un espoir pour la famille de Stéphane Vitel qui dénonce plusieurs zones d'ombres et manquements dans l'affaire. Pour rappel, [la présence de deux jeunes dans le collège a été attestée](#), c'est eux qui déclenché l'alarme, mais selon des vidéos qu'ils ont tourné avec leur téléphone, [ils ne pouvaient plus être sur place](#) à l'arrivée du chef d'établissement. Ils ont tout de même été mis en examen pour intrusion et dégradation dans un établissement scolaire.

## Son épouse doute de la mort naturelle

Le dossier de l'instruction fait à ce jour plus de 2.000 pages. Selon Jeanne Mailhos-Vitel, l'épouse de Stéphane Vitel, il contient **un certain nombre d'incohérences et soulève plusieurs questions** : *"Il y a des problèmes chronologiques, il y a des témoignages de gens qui disent savoir des choses et qui ne sont jamais réinterrogés, des actes qui n'ont pas forcément été suffisamment approfondis..."*. La famille estime qu'au moins une année a été perdue.

De la même façon, Jeanne Mailhos-Vitel a du mal à croire en **une mort naturelle du fait d'une maladie ignorée** : *"On avait connaissance d'aucun symptôme, d'aucune pathologie. Il était sportif et en bonne santé. On n'en sait rien. Mais imaginons qu'il avait une maladie, il ne faut pas non plus que ce soit une excuse au meurtre. Vous pouvez être handicapé, malade ou blessé, vous avez le droit à une justice comme tout le monde"*.

*"J'étais dans la voiture", poursuit l'épouse de Stéphane Vitel. "Il y a eu son aller-retour, il est revenu chercher son téléphone et m'a dit qu'il y avait une porte grande ouverte. Il y avait quelque chose pour qu'il revienne chercher son téléphone. Sinon il aurait fermé la porte, on serait reparti et c'est tout. C'est difficile de faire son deuil quand on n'a pas la vérité."*

## Un espoir de voir l'enquête relancée

Pour les proches de Stéphane Vitel, **la nomination d'une nouvelle juge d'instruction représente un véritable espoir**. Bertrand Vitel, le père de la victime s'adresse directement à elle : "*Vous avez tout notre soutien, toute notre espérance. Je lui demande de se pencher sur les détails. Nous sommes dignes et voulons le rester, mais avec une exigence de manifestation de la vérité*".

L'avocat Claude Marand-Gombar représente Bertrand Vitel. Il y a selon lui **un manque de moyens, et c'est une grande partie du problème** : "*Il y a des difficultés dans les services d'instruction, par un manque de greffes, par un manque d'outils pour aboutir aux résultats des enquêtes. Nous en sommes conscients, mais les victimes que j'accompagne considèrent qu'elles n'ont pas à faire les frais de ces difficultés d'organisation de la justice*".

Dans ce dossier, une contre expertise médicale a été demandée par la famille, elle est toujours en cours.

[ICI Normandie \(Calvados - Orne\)](#)